



OFFICE LUXEMBOURGEOIS
D'ACCREDITATION ET DE
SURVEILLANCE

CERTIFICAT D'ACCRÉDITATION

N°. 1/032

En application des dispositions de la loi modifiée du 4 juillet 2014 et du règlement grand-ducal du 12 avril 2016, le chef de département de l'OLAS, se basant sur l'avis du Comité d'accréditation, atteste que

**SIDERO Laboratoire
11C, rue Irbicht
L-7590 Beringen**

possède, conformément aux critères de la norme **ISO/IEC 17025 : 2005**, la compétence pour effectuer les essais référencés dans sa portée d'accréditation. La présente accréditation, valable jusqu'au **2 juillet 2023**, est soumise à une surveillance périodique.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Ferrand", is written over the printed name and title.

Dominique Ferrand
Chef de département de l'OLAS

L'OLAS est signataire des accords de reconnaissance mutuelle d'EA (European co-operation for Accreditation) pour l'accréditation dans ce domaine.

Date d'émission : **2 juillet 2018**

Pour vérifier la validité du certificat d'accréditation veuillez consulter sous <http://www.portail-qualite.lu>



1004293